



## Convocation pour renouvellement au delà de la validité du séjour

Par **fataki**, le **20/08/2014** à **18:13**

Bonjour Maître, je suis détentrice d'une carte de séjour "vie privée et famille" qui prend fin en septembre 2014. Chaque année je me présente trois mois à la préfecture pour le renouvellement. En attendant la nouvelle carte un récépissé m'est délivré. Ce qui me maintient en situation régulière.

A la demande écrite de ma préfecture, cette année je me présente à deux mois de la fin de la validité mais ma surprise fut grande de constater que mon rendez-vous avec le service étranger est fixé en octobre, c'est à dire au delà de la date de la validité de mon titre. En d'autres termes je serai sans titre valable pendant une certaine période avec toutes fâcheuses conséquences; pas de prestations, pas de sécurité sociale pas de retrait d'argent en banque etc.

Que me conseillez-vous? Un recours un possible. Cordialement.  
Fataki